

MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DES RELATIONS PUBLIQUES
DES ARMEES



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE DU CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

Trois (03) fois en Bambara

Trois (03) fois en Français

Le Chef d'Etat-major Général des Armées porte à la connaissance de l'ensemble des candidats admis définitivement aux recrutements de la deuxième vague du contingent 2019 de l'Armée de Terre et de la Garde Nationale que leur acheminement vers les Centres de Koutiala, Tiby, Yanfolila, Markala et Ségou se déroulera du lundi 1^{er} mars 2021 au mercredi 10 mars 2021.

A cet effet, les recrues sont convoquées, munies de leurs cartes Nina ou cartes d'identité nationales, aux lieux de regroupement ci-dessous à partir de 06 heures de chaque jour du départ, et cela conformément au planning de répartition des effectifs par Centre, par jour et par rotation affiché dans toutes garnisons.

- 1- Lieu de regroupement à l'Ex Service National des Jeunes "SNJ" à Bamako : Pour tous les admis des Centres de recrutement des Régions administratives de Koulikoro et de Kayes.
- 2- Lieu de regroupement au Camp de Ségou : Pour tous les admis du Centre de recrutement de la Région administrative de Ségou.
- 3- Lieu de regroupement au Camp de Sévaré : Pour tous les admis des Centres de recrutement des Régions administratives de Gao, Tombouctou, Mopti et Ménaka
- 4- Lieu de regroupement au Camp de Sikasso : Pour tous les admis du Centre de recrutement de la Région administrative de Sikasso.

Par ailleurs, dans le cadre du respect des mesures barrières contre la maladie à coronavirus, le Chef d'Etat-major Général des Armées invite les recrues à consulter les listes affichées dans toutes les garnisons pour s'informer chacun de sa date de départ et être au rendez-vous, afin d'éviter des attroupements aux lieux de regroupement définis. Aussi, le port des masques est obligatoire

Le Chef d'Etat-major Général des Armées compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous !

AMPLIATIONS

- Archives & chronos ...02

LE DIRECTEUR


Colonel Souleymane DEMBELE